**Paroisse réformée de Bienne**

**DIRECTIVES CONCERNANT LA CRÉATION**

**Nous reconnaissons la création comme un don de Dieu.**  **En tant que paroisse, nous nous engageons à préserver**  **et protéger notre environnement, la nature avec toutes les créatures vivantes.**

***Dans le cadre d'une vision globale, nous nous engageons* à traiter toutes les ressources que nous utilisons de manière responsable** **et durable.**

# Espace de vie dans et autour de la maison

Dans toutes les propriétés de la paroisse réformée :

* Nous économisons l'électricité, l'eau, l'énergie et réduisons la consommation de matériaux
* Nous optimisons la gestion des déchets
* Nous utilisons autant que possible des produits respectueux de l'environnement
* Nous achetons des produits régionaux, saisonniers, écologiques et équitables pour nos événements.
* Nous prenons en compte les critères de durabilité lors de la rénovation et de la construction de nouveaux bâtiments et achetons donc des produits et services écologiques et locaux (conformément aux directives en matière de construction).
* Nous entretenons nos espaces verts avec soin et de manière naturelle, sans toxines ni engrais artificiels.
* Nous préservons et encourageons la diversité de la flore et de la faune indigènes.

# Sensibilisation et information

* Nous informons et sensibilisons tous les nouveaux employés aux exigences de cette directive.
* Nous proposons des formations complémentaires sur des sujets pertinents
* Nous attendons de tous les employés qu'ils agissent de manière responsable afin de mettre en œuvre ces directives et d'atteindre les objectifs environnementaux.
* Le délégué à l'environnement de la Paroisse apporte son soutien en cas de questions et de doutes concernant la durabilité et l'écologie.

# Communication

* Nous établissons un bilan écologique annuel pour la paroisse et le publions.
* Nous encourageons la coopération avec des institutions qui suivent des directives écologiques et éthiques similaires.
* La solidarité, le respect de l'environnement et un comportement conforme aux directives et sont à développer de manière continue. Les exigences légales sont toujours respectées. L'engagement de l'Eglise réformée de Bienne est une contribution au processus pour plus de justice, de paix et la préservation de la création.